

## **TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN BÂTIMENT RÉGULIER TEMPS PLEIN (35 h /semaine)**

*Service des ressources matérielles*

### **NATURE DU TRAVAIL**

Sous l'autorité du coordonnateur du service des ressources matérielles, le rôle principal de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à procurer une assistance technique aux différents services de la commission tout en étant responsable du fonctionnement des équipements relevant de la mécanique du bâtiment. Plus précisément, elle ou il devra accomplir les tâches suivantes:

- Assumer la responsabilité du fonctionnement, de l'entretien, de la vérification et de l'installation des systèmes de chauffage, de climatisation, de ventilation, de réfrigération et de contrôles;
- Effectuer les opérations requises de calibrage, d'ajustement, de modification et de programmation des contrôles pneumatiques et électroniques;
- Coordonner les travaux techniques de l'entretien préventif des systèmes mécaniques, procéder aux inspections régulières et aux tests d'opération requis, voir à ce que les réparations soient effectuées et faire les recommandations nécessaires pour les réparations majeures ou pour les améliorations requises;
- Participer à l'élaboration et à la tenue à jour de l'inventaire physique des actifs, des services mécaniques ainsi que de la banque de pièces de rechange nécessaires à une opération sécuritaire des systèmes;
- Étudier et proposer des programmes de conservation d'énergie, les appliquer ou les faire appliquer lorsqu'ils sont approuvés;
- Effectuer les visites, les recherches et les consultations nécessaires et préparer les plans et devis qui serviront de base de travail au personnel professionnel tel qu'architectes, ingénieures et ingénieurs;
- Vérifier si les travaux respectent le cahier des charges, les différents règlements et normes en vigueur tels que ceux des municipalités ainsi que préparer des rapports progressifs afin d'établir les paiements à faire;
- Peut être appelée ou appelé à se prononcer sur l'opportunité de réaliser ou non les projets qui lui sont soumis ou proposer les modifications qui s'imposent au point de vue technique;
- Élaborer et préparer des dessins et des plans d'architecture, de chauffage, de ventilation, de climatisation, de réfrigération, de plomberie, d'électricité ou autres, ainsi que les devis appropriés aux fins de soumission, de construction;
- Donner un support technique aux ouvriers certifiés d'entretien;
- Accomplir toute autre tâche inhérente au poste ou demandée par le supérieur immédiat.

### **QUALIFICATIONS REQUISES**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technologie de la mécanique du bâtiment ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

### **AUTRES EXIGENCES**

Connaissances informatiques : Suite Office, AUTOCAD et RC-Studio (Reliable Controls);

Bonne connaissance dans les systèmes centralisés de contrôle des équipements mécaniques;

Détenir un permis de conduire valide et une voiture;

Posséder 3 années d'expérience pertinente considéré comme un atout.

**ENTRÉE EN FONCTION** : Le ou vers le 12 novembre 2018

**TRAITEMENT** : Le traitement est déterminé en fonction de la scolarité et de l'expérience et peut varier entre : 20,42 \$ et 28,58 \$/heure selon l'échelle salariale actuellement en vigueur. Puis le traitement pourra varier entre : 22,74 \$ et 31,99 \$/heure selon l'échelle salariale qui sera en vigueur à partir du 2 avril 2019.

**PROCÉDURE** : Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur candidature **en indiquant le numéro de concours approprié** et en faisant part de leur intérêt de même que de leur expérience **au plus tard le 29 octobre 2018 à 16 heures** à la direction des ressources humaines :

Commission scolaire de la Rivière  
Service des ressources humaines  
375, rue de Monseigneur-Brunault, Nicolet (Québec) J3T 1Y6  
**Numéro de concours : TB-SRM-291018**  
Télécopieur : 819 293-8692 / Courriel : [emploi@cserveraine.qc.ca](mailto:emploi@cserveraine.qc.ca)